

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 183 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2974 - Prix : 1€

Gaza Un génocide dont les grandes puissances sont complices



Plan Bayrou : quelle
riposte ?

Page 3

Éducation nationale :
les nouveaux titulaires
refusent l'exil

Page 6

Carrefour : une précarité
qui ne s'éternise que
trop !

Page 10

À Gaza, un génocide dont les grandes puissances sont complices

Il aura fallu que les images insoutenables de corps décharnés par la famine fassent la Une de l'actualité dans le monde entier, pour que le gouvernement israélien autorise le largage de quelques tonnes de vivres et le passage de camions d'aide alimentaire. Il a également annoncé des « pauses tactiques » dans les bombardements et les tirs, pendant quelques heures en journée et uniquement dans certains secteurs de Gaza.

Alors que des dizaines d'habitants, en particulier des enfants, sont déjà morts de faim en juillet, ces mesures dérisoires apporteront peut-être un peu de soulagement. Mais cela montre surtout que Netanyahu a le pouvoir de décider d'autoriser ou d'interdire la survie de deux millions de Palestiniens, de provoquer ou non la lente agonie des plus fragiles, privés d'eau, de nourriture, d'hygiène. Et cela montre aussi que les puissances impérialistes le laissent faire.

À propos de la famine à Gaza, les dirigeants des grandes puissances n'ont pas été avares de déclarations indignées. Ils parlent de catastrophe humanitaire comme s'il s'agissait d'une catastrophe naturelle soudaine. Mais cette famine a été organisée consciemment par les dirigeants israéliens. Ils ont commencé, il y a cinq mois, par bloquer l'aide humanitaire, chasser les ONG et instaurer quatre points de ravitaillement contrôlés par l'armée, où les affamés avaient plus de probabilités de se faire tirer dessus que de trouver à manger.

La politique de Netanyahu est explicite : après avoir détruit Gaza sous les bombes et tué plus de 60 000 personnes, il utilise la faim comme une arme, pour forcer les survivants à partir. Le gouvernement israélien parle de créer ce qu'il ose appeler une « ville humanitaire » dans le sud de l'enclave. En réalité, ce sera un camp de concentration où parquer les habitants avant de les forcer à quitter Gaza.

C'est cette politique de génocide et de nettoyage ethnique que les dirigeants impérialistes soutiennent depuis des mois, malgré leurs larmes de crocodile. Car si c'est l'Etat israélien qui mène cette sale guerre, il ne peut le faire que grâce à leur soutien matériel et politique. La plus grande puissance, les États-Unis, l'exprime sans détours : Trump a bien fait une vague promesse d'aide humanitaire à Gaza, mais il a surtout déclaré que c'est à Israël de décider de l'avenir.

Quant à Macron, il tente de jouer sa petite carte et de paraître moins aligné sur Netanyahu que Trump. Il a annoncé fièrement que la France reconnaîtra l'État de Palestine... en septembre prochain ! Alors que la France soutient l'oppression des Palestiniens depuis 77 ans, Macron peut bien reconnaître sur le papier un État de Palestine qui se résumerait à un amas de ruines à Gaza et à un territoire grignoté par les colons juifs d'extrême-droite en Cisjordanie.

Aucune solution au sort des Palestiniens ne viendra de ces oppresseurs qui voudraient maintenant se faire passer pour des sauveurs. Les dirigeants impérialistes, eux-mêmes responsables du massacre et de l'oppression des peuples depuis des siècles, sont solidaires, depuis le début, de la politique colonialiste des dirigeants sionistes, relais de la domination des grandes puissances sur tout le Moyen-Orient.

Netanyahu et ses soutiens impérialistes présentent la guerre à Gaza comme la seule possibilité de protéger les Israéliens. Mais on ne peut pas garantir la prospérité des uns sur les cadavres des autres ! D'un côté, le fossé de sang creusé par l'État d'Israël fera émerger de nouveaux combattants, y compris pour les forces les plus réactionnaires. De l'autre, en Israël même, cela renforce l'extrême droite et aggrave le caractère autoritaire de l'État israélien.

Pour que les peuples arabes et le peuple israélien puissent coexister fraternellement, dans une fédération de peuples égaux en droits, il faut mettre fin au colonialisme et à toute forme d'oppression. Cela suppose d'en finir avec la domination impérialiste sur le Moyen-Orient, responsable des crises et des guerres qui dévastent cette région depuis plus d'un siècle.

Nous n'avons pas seulement un devoir élémentaire de solidarité envers les opprimés et les morts de Gaza. Il nous faut prendre conscience que les travailleurs à l'échelle internationale sont la seule force qui puisse mettre fin au système impérialiste qui régent le monde et offrir un autre avenir que les bombes et la faim, non seulement aux Gazaouis, mais à toute l'humanité.

Plan Bayrou : quelle riposte ?

Les annonces de Bayrou, visant à réaliser 44 milliards d'euros de coupes dans le budget 2026 de l'État et de la Sécurité sociale, sont une déclaration de guerre aux classes populaires.

Nombreux sont ceux qui parmi les travailleurs ont ressenti l'injustice de ce plan et certains, sans liens avec des syndicats, cherchent des voies pour s'y opposer. Ainsi des appels, relayés sur les réseaux sociaux, invitent, pour le 10 septembre et les jours suivants, à des actions allant du boycott des grandes enseignes à « un blocage illimité du pays ». Tous ceux qui refusent de subir les coups promis par Bayrou et Macron ont raison. Si elle prend corps, la journée de lutte du 10 septembre peut être une étape de la riposte. Mais le plus important et le plus urgent est de discuter, dans les entreprises et dans les quartiers populaires, des armes dont disposent les travailleurs pour se faire respecter, des adversaires qu'ils doivent af-

fronter et des objectifs qu'ils doivent se donner quand ils entreront en lutte.

La force des travailleurs, c'est qu'ils produisent tout et que sans eux rien ne tourne dans la société. Cette position-là, au cœur des entreprises, leur donne autrement plus de poids que ne le donnerait un boycott de la consommation, prôné par certains initiateurs du 10 septembre, pour autant qu'il puisse être massif. La consommation de nombreux ménages ouvriers est d'ailleurs déjà réduite au minimum à cause des bas salaires et de la vie chère.

Les travailleurs ne peuvent pas davantage compter sur telle ou telle opposition parlementaire, la gauche ou le RN, pour entraver les projets du gouvernement. Ils l'ont vécu à leurs dépens lors de la dernière réforme des retraites : de l'article 49-3 à l'arbitrage du Conseil constitutionnel, le système parlementaire donne mille ressources au gouvernement pour imposer ses lois. Une erreur serait de considérer que les res-

pensables politiques sont les seuls responsables. Certes Macron, Bayrou et Cie méritent la haine des exploités. Mais ils ne sont que des domestiques au service des capitalistes qui attendent que les milliards volés aux classes populaires aillent gonfler leurs comptes. Supprimer des jours fériés, rallonger le temps de travail, réduire les indemnités des chômeurs, c'est intensifier l'exploitation et tirer tous les salaires vers le bas, pour le bonheur du grand patronat qui réalise chaque année des profits extravagants.

Les travailleurs ne changeront pas leur sort en remplaçant Macron par Tartempion mais en visant les vrais maîtres de la société, les capitalistes. Pour mettre un terme aux fins de mois difficiles, il faut imposer une augmentation des salaires et leur indexation sur les prix. Contre le chômage, il faut répartir le travail entre tous, sans perte de salaire. Quant au budget de l'État et à la dette, ils doivent être payés intégralement par les profits patronaux.

Livret A : au régime sec

Le ministère de l'Économie a encore prévu de baisser le rendement du livret A, le livret d'épargne sur lequel les familles populaires placent leurs économies, quand elles en ont. Ce taux était de 3 % l'an dernier. Il est passé à 2,4 % en février et va dégringoler à 1,7 % en août.

Le ministère prétexte un ralentissement de l'inflation. Mais le gouvernement a décidé par exemple d'augmenter la TVA sur l'abonnement au gaz et à l'électricité de 5,5 % à 20 % au 1er août...

Ce tour de vis ne concerne pas les grandes banques capitalistes qui nagent dans les milliards : en début d'année, BNP Paribas a augmenté le dividende par action de 4,1 %, et la

Société Générale a prévu un reversement de ses bénéfices à ses actionnaires en hausse de 75 %, carrément !

Il n'y a que dans l'épargne populaire que l'État pompe allégrement.



Des milliards d'économies dans la santé

Après les annonces faites par Bayrou en vue d'économiser 44 milliards d'euros, les ministres se sont succédé dans les médias pour préciser le détail des mesures envisagées.

Le 26 juillet, dans un entretien au *Monde*, Catherine Vautrin, ministre du Travail et de la Santé, a égrené à son tour ses pistes d'économies.

L'objectif est de réduire les dépenses de santé de cinq milliards d'euros. Pour y parvenir, elle prévoit d'augmenter les plafonds des franchises sur les médicaments, actes paramédicaux et transports, et sur les participations forfaitaires comme les consultations et examens, de 50 à 100 euros pour une année. Le reste à charge sera à régler « au comptoir »,

directement lors des soins, pour que ce soit plus visible pour l'assuré ! Car le prétexte invoqué pour augmenter le reste à la charge de ceux qui se soignent serait de « *les responsabiliser pour limiter les abus* », explique la ministre. La possibilité de faire sortir des gens plus facilement d'un statut « d'affection longue durée » (ALD), après un cancer, un AVC ou pour troubles musculosquelettiques va dans le même sens. Il faut comprendre que les citoyens, s'ils sont « responsables », ne doivent ni être atteints de cancer, ni avoir d'AVC.

Parmi les pistes d'économies, Vautrin envisage aussi de passer le nombre de jours de carence lors des arrêts maladie à sept au lieu de trois actuellement et d'interdire aux méde-

cins de prescrire un premier arrêt de plus de quinze jours. La ministre évoque l'hypothèse de faire financer ces jours de carence supplémentaires par les entreprises, ce qui a provoqué une réaction virulente des représentants des organisations patronales. On se doute bien que l'État et le patronat négocieront sur cette question et finiront bien par s'entendre sur la façon de faire payer les travailleurs.



Dettes publiques : qui doit la payer ?

Le 15 juillet, en même temps qu'il annonçait sa volonté de réduire la dette publique, Bayrou affirmait qu'elle était due au financement d'un « modèle social » trop coûteux. Il s'agit là d'un mensonge grossier.

La dette de la France s'élève aujourd'hui à 3 345,8 milliards d'euros. Les seuls intérêts de celle-ci atteignent 55 milliards d'euros par an, soit presque autant que le budget de l'Éducation nationale. Si cette dette a triplé en vingt ans, les dépenses sociales n'y sont pour rien.

La dette a d'abord fait un bond après la crise financière de 2008. L'État avait alors mobilisé

360 milliards pour soutenir le secteur bancaire menacé de banqueroute. Puis il y a eu le « quoi qu'il en coûte » de Macron lors de la crise du Covid, dont le coût est estimé à 400 milliards d'euros. Sous couvert de soutenir l'économie, il s'agissait surtout de soutenir les profits des grandes entreprises.

À ces dépenses « exceptionnelles » s'ajoute la rente annuelle de 211 milliards, évaluée par une commission sénatoriale, que l'État verse chaque année au grand patronat sans aucun contrôle. Dans le même temps, les dépenses dites de protection sociale ont représenté une part stable des dépenses : les prestations sociales ont représenté en 2023 31,5 % du

PIB, c'est-à-dire de l'ensemble des richesses produites en France, contre 30,5 % en 2005. Elles sont d'ailleurs financées par les cotisations sociales et les impôts qui leur sont affectés, tels que la CSG, et en définitive par les travailleurs eux-mêmes. Alors, si quelqu'un doit payer cette dette, c'est d'abord ceux qui en ont profité et dont elle a accru la richesse.



La pa moin lotèr !

Philippe Reboah, le président du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion, s'escrime à coup de déclaration dans les médias à exonérer les capitalistes de l'import export de leur responsabilité dans la cherté de la vie dans l'île.

Pour faire contrefeu aux critiques, il appuie ceux qui réclament « la

baisse, voire la suppression de la TVA et une nouvelle assiette de l'octroi de mer sur les produits de première nécessité, pour faire baisser les prix (de quelques pour cent) » tout en se défendant de « *vouloir jouer avec l'argent de l'État* » !

En attendant, ce monsieur se garde bien de suggérer à ses man-

dants, les profiteurs de l'import export, de prendre sur leurs profits, mesure qui aurait un impact beaucoup plus efficace pour faire baisser les prix !

Normal, il n'est que leur perroquet.

“Travailler plus” : au seul bénéfice des patrons

Bayrou et ses ministres martèlent sur tous les tons que l'on ne travaille pas assez en France et que la population va devoir se retroucher les manches.

Outre la suppression de deux jours fériés, il est question de faire pression sur les salariés pour qu'ils renoncent à une semaine de congés payés, en échange d'une petite hausse de salaire. Le gouvernement envisage également d'allonger la période de carence en cas d'arrêt maladie. La visite médicale de reprise du travail après un arrêt de longue durée serait aussi remise en cause. Le gouvernement Bayrou envisage d'augmenter encore une fois la durée pendant laquelle il faudra avoir travaillé pour toucher une indemnité de chômage, et de limiter l'indemnisation après une rupture conventionnelle.

Tout cela serait justifié, selon Bayrou, par l'urgence d'une « reconquête de la production », la ministre du Travail Astrid Panosyan-Bouvet expliquant que la France « a le produit intérieur brut par habitant d'un pays en voie de paupérisation ».

Mais qui contrôle la production et les embauches, si ce n'est le patronat ? Or, selon la CGT, près de 400 plans de licenciements sont en cours, menaçant quelque 300 000 emplois. En mai dernier, France Travail recensait 5,6 millions de chômeurs inscrits, dont plus de 3 millions en catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité. Et l'État aggrave lui-même la situation en réduisant les effectifs des services publics : 3 000 suppressions de postes sont encore prévues dans le prochain budget.

Tandis que le chômage de masse s'aggrave, la pression sur ceux qui ont un emploi pour qu'ils produisent plus et plus vite ne fait que s'accroître. Alors la richesse du pays ne diminue pas : elle est simplement de plus en plus concentrée entre les mains de la bourgeoisie. Les seules entreprises du CAC40 ont fait 133 milliards d'euros de bénéfices en 2024, alimentant la fortune des plus riches, dont les 500 premiers possèdent collectivement 1 128 milliards d'euros.

Quand Bayrou déclare qu'« il faut que la nation travaille davantage », il faut comprendre en fait que les tra-

vailleurs en activité devraient s'épuiser encore plus à la tâche, venir travailler même malades et accepter de voir se réduire le nombre de leurs jours de repos, tandis que ceux qui sont au chômage s'enfonceraient encore plus dans la pauvreté. Ce plan d'attaques ne laisse au monde du travail que le choix de s'organiser et de se mobiliser pour imposer l'inverse : des embauches et une répartition du travail entre tous ceux qui ont besoin de travailler, en prenant sur les profits et les fortunes capitalistes pour assurer des salaires décents à tous.



Congés : un droit toujours attaqué

Le 15 juillet, Bayrou a annoncé son projet de supprimer deux jours de congé, dans le cadre des 43,8 milliards d'euros qu'il veut prendre dans les poches des travailleurs.

Puis la ministre du Travail, Panosyan-Bouvet, a affiché sa propre version de la même idée : il s'agirait de revenir sur la cinquième semaine de congés payés.

La ministre parle en effet de « monétiser » cette semaine, un mot ronflant qui signifie simplement y renoncer et s'en faire payer le salaire, éventuellement avec une majoration.

Réduire les congés serait autant d'argent économisé par la classe patronale. Alors, le gouvernement mène campagne dans ce sens. Le président

du Medef, Martin, lui a emboîté le pas, reprenant le fameux « travailler plus pour gagner plus », la vieille rengaine mensongère de Sarkozy.

Le gouvernement, qui n'a que le mot travail à la bouche, sait pertinemment que la suppression de congés n'incitera en aucun cas les directions d'entreprise à embaucher, bien au contraire. Il sait aussi que la question des congés peut générer de la contestation, mais calcule sans doute qu'elle peut lui servir de chiffon rouge pour faire oublier les autres attaques annoncées : la saignée d'emplois dans la fonction publique, le doublement de la franchise sur les médicaments ou encore la non-revalorisation des pensions et des allocations.

La monétisation des congés existe en réalité déjà. Dans de nombreuses entreprises, dans les hôpitaux, il est possible de ne pas utiliser ses congés, qui sont stockés sur un compteur temps, et à la place de se les faire payer. Les modalités dépendent des conventions d'entreprise, et en dehors de celles-ci, le rachat de RTT est inscrit dans la loi depuis 2022. Mais bien des travailleurs constatent qu'il s'agit souvent d'un moyen de pression utilisé par leur direction pour limiter les congés.

Les congés payés ont été un des résultats de la grève générale menée par les travailleurs en juin 1936. C'est bien cette combativité ouvrière qui doit revenir à l'ordre du jour.

Éducation nationale : les nouveaux titulaires refusent l'exil

« *Nou veu viv é travay la Réunion* ». C'est la revendication et le cri de colère des nouveaux titulaires, enseignants de l'Éducation nationale sur le point d'être affectés en France hexagonale, à quelques semaines de la rentrée des classes.

Depuis plusieurs années, c'est le combat que mènent ces professeurs ou futurs professeurs qui refusent leur mutation à 9000 km, à Paris, Versailles ou Créteil ou qui dénoncent leur affectation en France et à Mayotte pendant de longues années.

Regroupés pour certains dans le « Collectif des professeurs déchirés », ils épuisent recours sur recours dans l'espoir que leur cas soit réexaminé par le rectorat de La Réunion et qu'ils obtiennent leur affectation dans l'île, même à titre provisoire.

Mais tous ou presque essuient un refus de la part du rectorat ou du ministère qui leur rétorquent que c'est un concours national et que la règle est la même pour tous, sur tout le territoire.

Pourtant, bon nombre d'entre-eux sont dans des situations particulières, pères ou mères de famille, atteints de maladie grave ou porteurs de handicap, tuteurs ou tutrices de parents dépendants, etc.

Mais ces éléments ne sont pas recevables au yeux du rectorat qui fait fi de leurs demandes en se réfugiant derrière le barème de points sans tenir compte des centres d'intérêts matériels et moraux (CIMM) dans leur décision.

C'est un jugement contraire que le tribunal administratif vient de rendre en faveur d'une professeure titularisée qui contestait sa mutation à Paris. Il a ordonné au ministère de l'Éducation de réexaminer sa décision, considérant que les priorités légales, comme le rapprochement de conjoints ou les CIMM, s'imposent de manière prioritaire.

Même si ce jugement peut être un encouragement pour les autres à ne pas baisser les bras, saisir la justice a



un coût que ne peuvent pas supporter les enseignants issus de classes populaires.

Cette année, comme l'an dernier, des enseignants se sont tournés vers la présidente de la Région, Huguette Bello, pour qu'elle intervienne en leur faveur.

Le 24 juillet, Bello accompagnée des députés Frédéric Maillot et de Karine Lebon, aux côtés de 27 enseignants, sont montés au créneau pour dénoncer « *une situation coloniale* », considérant que les enseignants locaux « *se voient imposer un départ vers l'Hexagone ou ailleurs, alors même que des postes restent vacants ici même, dans leur île* ». Bello demande ainsi « *la transparence sur le nombre de Réunionnais qui partent dans l'Hexagone, qui sont depuis très longtemps là-bas et qui reviennent à La Réunion* » et sur le nombre de postes occupés par des contractuels à la place « *de nos professeurs certifiés* ».

Même si la revendication de vivre et travailler dans sa région est légitime, est-il besoin pour cela d'oppo-

ser contractuels aux titulaires ?

Il serait au contraire plus juste et efficace d'appeler les enseignants, titulaires et contractuels, à unir leurs forces pour imposer au gouvernement la création de postes en nombre suffisant.

Chaque année, des enseignants partent à la retraite. Souvent, leurs postes sont soit fermés, soit modifiés en « blocs de moyens provisoires », ce qui permet au rectorat d'embaucher des contractuels sur ces postes. Car un contractuel coûte moins cher qu'un titulaire. Il est également un travailleur de l'enseignement malléable et corvéable à merci qu'on peut jeter à tout moment.

La suppression de 3000 postes de fonctionnaires voulue par Bayrou, va détériorer encore plus l'emploi dans l'Éducation nationale et les conditions d'enseignement.

Espérons que la rentrée prochaine se transforme en rentrée des luttes des travailleurs du public comme du privé, et que gouvernement et patronat prennent une bonne raclée !

SIDR : logements sociaux ou pompes à fric ?

Fin mai 2025, les locataires du groupe d'habitations « Chaudron 6 » ont reçu un courrier de la direction locative de la SIDR leur annonçant que « le Conseil d'Administration de l'organisme avait décidé de procéder à la mise en vente » de leurs logements, en précisant qu'il avait mandaté plusieurs entreprises privées GUID OI, AED Expertise et le cabinet JPN pour effectuer les relevés géométriques (?), le diagnostic technique et les enquêtes sociales concernant leurs logements et leurs occupants.

Ce message a provoqué la stupeur, voire le mécontentement de nombre d'habitants du quartier qui, à juste titre, estiment que la SIDR ne manque pas de culot.

En effet les premières constructions de ces « cases à terre » construites dans les années 1960 sous l'ère Debré n'ont eu droit à aucun entretien de la part de l'organisme de location. Ils ont été livrés sans eau chaude, brut de décoffrage, aux familles ouvrières de l'époque ainsi qu'à leurs descendants. Les fuites d'eau sous-terraines creusent à la

longue des nids de poule qui se remplissent d'eau à la moindre averse dans les allées qui séparent ces cases. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales n'a d'ailleurs pas été refait depuis des dizaines d'années et est encombré de ce fait par des déchets qui attirent les rats qui pullulent dans le quartier.

Les câbles d'alimentation électriques pendent lamentablement sur les façades de ces habitations dont les circuits intérieurs ne respectent plus les normes actuelles de sécurité.

À cela s'ajoutent des places de parking en nombre notoirement insuffisant et un entretien irrégulier des espaces verts, ou ce qui en tient lieu, alors que la SIDR vient à nouveau d'augmenter les charges destinées à le financer.

C'est pourtant à ces familles majoritairement ouvrières, au chômage ou retraités et qui paient des loyers depuis des dizaines d'années que la SIDR ose proposer aujourd'hui de racheter ces cases entre 40 000 euros minimum pour un studio et jusqu'à 130 000 euros pour un 4 pièces !

Des logements qui ont été rendus vivables grâce uniquement aux travaux effectués par leurs occupants eux-mêmes !

L'opération de vente planifiée par la SIDR lui permettrait de mettre la main sur les maigres économies de ceux dont elle a siphonné les finances pendant des décennies. Ces cases devraient être depuis longtemps leur propriété. Ils ne doivent plus rien à la SIDR.



Défense : mettre la jeunesse au garde-à-vous

La Journée Défense et Citoyenneté, obligatoire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, va être réformée dès la rentrée prochaine pour être encore plus militarisée, avec lever du drapeau, tir sportif et simulations de situations de guerre.

Le général responsable de l'opération au ministère des Armées a indiqué qu'à la lumière de l'expérience ukrainienne, il fallait « aller plus loin dans la connaissance de la jeunesse française, et dans la mise à jour des données qui nous permettraient, le cas échéant, de réquisitionner et/ou de mobiliser, sans passer par un intermédiaire ». Il espère entretenir le contact avec une partie au moins des jeunes participants, Ainsi, en cas de besoin, il pourrait disposer d'une réserve suffisante de chair à canon mobilisable, de gré ou de force.

Il n'est pas sûr qu'un bourrage de crâne d'une journée, même renforcé et accompagné de dégustation de rations militaires, suffira à convaincre les jeunes d'être prêts à partir la fleur

au fusil, « comme en quatorze » et pour « la der des der ».



Menace de guerre : le danger est dans notre propre pays !

Le doigt sur la couture du pantalon, le commandant général des FAZOI, Jean Marc Giraud, a déclaré s'inscrire pleinement dans la politique de réarmement décrétée par Macron.

200 nouveaux militaires vont être affectés à La Réunion et 100 à Mayotte, un nouveau patrouilleur va être livré pour surveiller la zone océan Indien et le nombre des réservistes va être doublé d'ici 2030. Les jeunes, dans le viseur du gouvernement, auront droit à une « Journée de Défense Citoyenneté plus militarisée ». On leur apprendra le maniement des armes et on leur bourrera le crâne à coup de Marseillaise, « aux

armes citoyens », « qu'un sang impur abreuve nos sillons » et de défense d'un drapeau qui a flotté sur toutes les exactions coloniales et autres guerres de conquête et de défense des intérêts impérialistes.

Et cela doit continuer, selon le général, car « *La Réunion est à la charnière entre d'un côté l'Indopacifique et de l'autre côté l'Afrique, avec une fenêtre sur l'Antarctique, la Zone Sud de l'océan Indien n'est plus à la périphérie des enjeux du monde* ».

Eh oui, pour les puissances mondiales, dont fait partie la France, pas une région du monde n'est à l'abri de leurs convoitises et de leur obsession de contrôle. Pour la bourgeoisie fran-

çaise, son gouvernement et son staff militaire, La Réunion n'y échappe pas. Elle fait au contraire pleinement partie du dispositif mis en place en vue de la prochaine guerre mondiale.



Loi Duplomb : au profit de l'agro-industrie

Mardi 29 juillet, plus de 2 millions de personnes avaient signé la pétition contre la loi Duplomb. Un des aspects les plus contestés de la loi est la réintroduction de l'acétamipride, un néonicotinoïde nocif pour les abeilles interdit depuis 2018.

Les néonicotinoïdes sont une catégorie d'insecticides dérivés de la nicotine, développés par les industriels de l'agrochimie dans les années 1980. Actuellement, 40 % des insecticides vendus dans le monde sont des néonicotinoïdes, utilisés massivement dans l'agriculture, mais aussi pour divers usages domestiques. Leur interdiction dans l'Union européenne est donc un enjeu de taille, d'abord pour les industriels de l'agrochimie, qui en retirent des profits énormes, mais aussi pour bien des agriculteurs.

Les apiculteurs, dont les abeilles peuvent être décimées par ce pesticide, ont évidemment des raisons d'être inquiets, alors que les betteraviers, eux, pourront maintenir leurs rendements. Cette loi touche aussi les éleveurs de bovins, qui utilisent des betteraves pour nourrir leurs animaux et qui peuvent voir d'un bon œil la réintroduction du néonicotinoïde.

Les producteurs de lait qui cultivent ces betteraves fourragères pour augmenter la production laitière des vaches sont pris en tenaille, d'un côté par les banques du fait d'investissements sans cesse plus élevés, de l'autre par l'industrie laitière et la grande distribution qui maintiennent des prix bas. Certains d'entre eux se retrouvent ainsi derrière les défenseurs de la loi Duplomb et les puissants agriculteurs du secteur betteravier.

La nécessité de produire plus et plus vite pousse les agriculteurs à utiliser ce type de produits phytosanitaires car ils sont efficaces à court terme et prennent moins de temps que d'autres pratiques. Mais ils représentent surtout un marché de 5,3 milliards de dollars dans le

monde pour les industriels de la chimie comme Syngenta ou Bayer. La réintroduction de l'acétamipride pourra assurer aux industriels une rente pour plusieurs années.

Les petits éleveurs et cultivateurs ne sont pas victimes de la réglementation comme le prétendent la FNSEA et la Coordination rurale. Si eux n'ont pas les moyens financiers pour s'adapter aux changements de réglementation, ce n'est pas le cas des cultivateurs qui exploitent plusieurs dizaines d'hectares de betterave et qui sont favorisés par la loi. Les petits agriculteurs sont ainsi les perdants d'un système qui, en plus de les pressurer, utilise leurs difficultés pour camoufler les intérêts des capitalistes du secteur.



Travailleurs étrangers : l'État fabrique des sans-papiers

Près de quatre millions de travailleurs, en France, n'ont pas la nationalité française. La plupart sont en situation régulière, mais l'État transforme un nombre croissant d'entre eux en sans-papiers.

Il est très difficile d'obtenir des papiers. Mais ceux qui les ont sont contraints de renouveler régulièrement leurs titres de séjour, ils sont empêchés de le faire par des délais démesurés, ne serait-ce que pour obtenir un rendez-vous. Cette situation, dénoncée depuis des années, est créée par les politiques gouvernementales visant à empoisonner l'existence des immigrés et par le manque de moyens de ce service public. Des associations aident certaines victimes dans leurs démarches et ont récemment saisi la justice contre plu-

sieurs préfectures. Les litiges concernant les droits de séjour des étrangers ont représenté l'an dernier plus de 40 % des jugements rendus par les tribunaux administratifs, eux-mêmes engorgés.

Cela conduit à des situations dramatiques. De nombreux travailleurs étrangers voient leur titre de séjour expirer sans avoir pu en obtenir le renouvellement. Ils se retrouvent donc du jour au lendemain privés du droit de travailler, et souvent licenciés par leur employeur. Étant également, par la même occasion, privés du droit au chômage et aux aides sociales, ils sont plongés dans la plus grande précarité. Même lorsque leurs titres de séjour sont finalement renouvelés, cela ne leur rend ni leur travail, ni l'argent perdu, ni leur logement s'ils en ont été chas-

sés. Ils risquent également d'être expulsés du pays, alors même parfois que toute leur vie et leur famille sont ici, où ils résident et travaillent depuis des années voire des décennies.

Une fraction des travailleurs, les étrangers, sont la cible de la propagande gouvernementale et médiatique ainsi que de l'action de la police et de l'administration. Non seulement cela conduit à des drames humains, mais cela contribue à affaiblir l'ensemble des travailleurs au moment où leur unité est plus que jamais nécessaire pour riposter aux attaques dont ils font tous l'objet. Travailleurs français et étrangers, avec ou sans papiers, forment une seule et même classe ouvrière, et doivent avoir les mêmes droits.

DANS LES ENTREPRISES

EDF-PEI : une direction auto satisfaite bien qu'en infraction

La direction d'EDF Réunion PEI (Production Electrique Insulaire) se vantait d'avoir réduit de 95 % l'empreinte carbone de sa centrale thermique de La Possession avec le passage du fuel à l'huile de colza.

Elle omettait simplement de mentionner que depuis elle avait accumulé une masse de déchets constitués d'eau, d'huile de colza non cancérigène et biodégradable mais aussi d'huile moteur dépassant largement la barre des 185 tonnes autorisées par la loi. La préfecture de La Réunion vient de rappeler la direction d'EDF-PEI à ses obligations et lui a donné 10 mois pour s'exécuter.

La première réaction de cette dernière a été de minimiser son infraction et de se retrancher derrière les difficultés à évacuer ses déchets en raison de la perturbation du transport maritime dû au cyclone Garance et dans l'attente d'analyses du labora-

toire pour savoir s'ils sont dangereux ou non !

Voilà des arguments qui tiennent difficilement la route. Le cyclone Garance étant passé depuis longtemps, en mars, et comment expliquer que la route maritime soit bloquée pour l'expédition des déchets, mais ouverte pour l'approvisionnement de la centrale en huile de colza ?

Ce n'est pas la première fois que la direction d'EDF est prise en défaut en matière de sécurité et qu'elle se montre habituée à minimiser ses responsabilités.

On peut à ce titre rappeler avec quel mépris pour la santé de ses ouvriers elle a leur fait désamianter les tuyaux de son ancienne centrale thermique du Port sans protections adaptées ou comment elle a fermé les yeux pendant des années sur les débordements d'huiles contaminées au PCB (cancérigène) des bacs de réten-

tion de ses transformateurs moyenne tension malgré les mises en garde répétées de syndicalistes d'EDF.

En fait derrière cette suffisance affichée, la direction d'EDF montre, à l'égal du patronat privé, que seules comptent pour elle les économies faites sur le dos des travailleurs et de la société pour réaliser le maximum de profits !



Court-circuit à l'agence EDF de Saint-André

À l'agence EDF de Saint-André, les portails électriques d'entrée et de sortie voitures sont hors service depuis trois mois. Les agents sont donc obligés pour

entrer et sortir du site de recourir à leur ouverture manuelle.

La direction qui se dit réactive et à la pointe du progrès technique, condamne par sa

pingrerie, les travailleurs à revenir des dizaines d'années en arrière !

Carrefour : une précarité qui ne s'éternise que trop !

Il était une fois un ELS (Employé Libre Service) utilisé à remplir de multiples fonctions pendant 17 ans par plusieurs centres commerciaux de l'île appartenant au groupe du capitaliste Bernard Hayot, toujours en CDD et pour des salaires rivés au Smic, mais finalement à qui la direction de Carrefour a mis brutalement fin à sa « collaboration ».

Balloté de magasins en magasin entre Saint-Denis, Saint-Pierre et Sainte-Suzanne, au gré des besoins des différents secteurs d'activité (liquides, épicerie, charcuterie, vins, hygiène et réception des produits), il s'était pourtant adapté aux différentes tâches qu'on lui demandait d'exécuter en suivant les formations nécessaires pour les réaliser avec le maximum de professionnalisme (SSCT – Cacès pour la conduite des Fenwick – oéologie, etc...).

Après avoir enchaîné tous ces em-

ploiés sans rechigner, la direction de Carrefour lui fit miroiter le CDI tant attendu à condition qu'il passe avec succès, à l'âge de 50 ans, un baccalauréat professionnel – ce qu'il fit via une « VAE ».

Il crut pouvoir sortir de la précarité qui l'empêchait, comme tant d'autres, de mener une vie plus stable, encouragé par sa hiérarchie directe et compte tenu que Carrefour Sainte-Suzanne, son dernier employeur, n'atteignait pas le minimum obligatoire de 50 % de CDI.

C'était sans compter sur l'arbitraire de la direction générale qui au travers de son responsable des embauches lui fit savoir qu'il « ne rentrait pas dans les plans de recrutement du groupe » !

Voilà comment est traitée la majorité des travailleuses et des travailleurs du groupe capitaliste le plus riche de La Réunion. Un groupe qui

réalise chaque année des millions de profits en les exploitant jusqu'à présent sans limites.

Cette situation perdurera tant qu'une révolte générale ne l'obligera pas à mettre un terme aux contrats précaires et aux bas salaires. Une telle perspective est tout à fait à portée de main dans un groupe qui exploite des milliers de salariés à La Réunion. Les travailleurs de Carrefour représentent cette force qui si elle se mettait en branle pourrait faire reculer Hayot !



Chambre d'agriculture : non au plan qui sacrifie les salariés et les petits agriculteurs !

Rassemblés en session plénière le 24 juillet dernier, les élus de la Chambre d'agriculture ont voté un plan dit de « redressement » pour soi-disant redresser les comptes de cet établissement public qui affiche près 5 millions de dettes sociales.

Les dirigeants de la Chambre veulent dégager un excédent de 600 000 euros d'ici 2028... sur le dos du personnel par la suppression d'une trentaine de postes et en n'augmentant pas les salaires (ou très peu), les indemnités de repas et de déplacement, en réduisant le nombre de véhicules de service utili-

sés par les agents pour se rendre sur les exploitations agricoles ou pour aller en réunion, etc.

En 22 ans, le nombre de salariés est passé de près de 230 à 161 sans que les finances de la Chambre s'améliorent. Pire, la situation financière s'est dégradée ! Alors à quoi riment ces recettes de charlatan ?

L'État et les financeurs (la Chambre est financée à 80 % par les fonds européens et par le Conseil départemental) par la voix du préfet, de la Cour des comptes et de la Chambre de France (qui chapeaute l'ensemble des Chambres départementales et régionales outremer compris) persistent à faire payer aux

travailleurs les dettes accumulées dont ils ne sont pas les responsables.

C'est une politique qui appauvrit la société, ceux qui travaillent et produisent les richesses, en asservissant toute l'économie aux besoins des capitalistes et des marchands de canons.

En décembre 2023, la forte mobilisation des agents en grève pour dire « stop aux menaces sur les emplois et les salaires » et pour réclamer une augmentation de salaire avait imposé une marche arrière à la direction et au représentant du préfet.

C'est donc bien la voie à suivre...

Accord USA-UE : leur guerre commerciale n'est pas la nôtre

Après des mois de déclarations fracassantes de Trump sur la nécessaire augmentation générale des droits de douane sur les marchandises entrant aux États-Unis, un accord commercial entre ceux-ci et l'Union européenne a finalement été signé, dimanche 27 juillet.

Le but de Trump est aussi clair que connu : dans une période de guerre commerciale attisée par la crise économique mondiale, il s'agit d'aider les capitalistes américains à supplanter la concurrence. Trump qualifie l'accord de « *plus grand deal jamais conclu* », laissant entendre que, désormais, la totalité des produits européens seront taxés à 15 % à l'entrée aux États-Unis, au lieu de 5 % en moyenne aujourd'hui. En fait, le premier secteur en valeur, l'industrie des médicaments, n'est pas concerné, pas plus que l'aéronautique. Les discussions sont toujours

en cours pour l'agriculture et l'agro-alimentaire. De plus, les grands trusts européens, VW, LVMH, les compagnies maritimes et les géants du médicament entre autres, négocient directement et pour leur propre compte avec l'administration américaine, quand ils ne le font pas avec Trump lui-même, dans l'une de ses résidences.

Ces accords particuliers permettront certainement aux plus grands groupes de sauver l'essentiel de leurs profits, ce qui ne les empêchera pas de se plaindre. Reste que, là où elle sera effective, la taxe de 15 % constituera une pression supplémentaire du capital américain sur ses concurrents européens. Elle vient après la quasi obligation, depuis la guerre en Ukraine, d'acheter de l'énergie et des armes aux États-Unis. La menace de certains gouvernements européens de taxer en retour les industries américaines du secteur numérique, Google,

Amazon, Microsoft etc. a fait long feu et n'a même pas été abordée lors du sommet.

La démonstration de force américaine est donc écrasante. La mise en scène, encore plus que le contenu économique, a montré que l'impérialisme américain est le patron et qu'il peut pressurer la concurrence, à commencer par celle de ses alliés du vieux continent. Et c'est bien ce que voulait Trump.

En France, les porte-parole du grand patronat, constatant que la guerre commerciale se durcit, annoncent déjà qu'ils devront sûrement licencier, augmenter la compétitivité de leurs entreprises et avoir l'aide de l'État, quitte à faire des économies sur les budgets sociaux. La guerre commerciale des capitalistes se mène avec la peau des travailleurs. Eh bien, ceux-ci n'ont aucune raison de s'y plier.

THAÏLANDE-CAMBODGE

Fièvre nationaliste et intérêts financiers

Après cinq jours de combat, au moins 43 morts et 270 000 déplacés, malgré un cessez-le-feu signé le 28 juillet, les combats continuaient le 29 juillet à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

L'enjeu affiché de cette guerre est le tracé exact de la frontière sur laquelle se trouvent des temples khmers revendiqués par les deux pays et qui étaient gérés jusque-là par des soldats thaïlandais et cambodgiens sans armes. Cette frontière floue, contestée par le Cambodge depuis son indépendance en 1953, a été tracée en 1907 par l'impérialisme français pour séparer, dans son inté-

rêt, l'Indochine française du Siam, l'ancien nom de la Thaïlande. Cet héritage colonial a ainsi créé un de ces nombreux points chauds de la planète qui se réveillent périodiquement en fonction des intérêts des classes dominantes et plongent les populations dans la guerre.

Sur cette frontière, la tension monte depuis le mois de février, instrumentalisée par le pouvoir en Thaïlande et au Cambodge ainsi que par les oppositions internes.

Les clans qui gouvernent, celui des riches Shinawatra en Thaïlande et celui des Hun au Cambodge, proches jusque-là, viennent de se brouiller notamment sur la question

des casinos, que le Cambodge exploite en masse à la frontière avec la Thaïlande. Ces casinos sont la couverture d'activités plus ou moins mafieuses, incluant la cyberfraude, l'esclavage, la traite des êtres humains, le travail des enfants... Le gouvernement thaïlandais projette ainsi depuis un an d'autoriser l'ouverture de casinos sur son sol, ce qui constituerait une sérieuse concurrence pour les oligarques cambodgiens. L'un d'entre eux, Kok An, proche de la famille Hun, est d'ailleurs menacé depuis début juillet par un mandat d'arrêt thaïlandais.

En Thaïlande, l'armée et le clan Shinawatra sont en concurrence

permanente. Thaksin Shinawatra a été chassé du pouvoir par un coup d'État en 2006 tandis que la sœur de Thaksin, Yingluck, l'a été en 2014. Le conflit frontalier a permis au pouvoir cambodgien de provoquer une crise politique en Thaïlande et d'obtenir la suspension de la première ministre Paetongtarn, elle-même fille de

Thaksin. Lequel n'en a pas moins endossé, malgré l'absence de toute fonction officielle, les habits de chef de guerre, appelant l'armée à « *répondre selon les plans stratégiques prévus* » aux attaques du voisin.

Au Cambodge, les Hun, père et fils, en lançant leur armée à la conquête des quatre temples khmers,

ne sont pas en reste. En faisant monter la fièvre nationaliste autour de ce conflit frontalier, militaires et politiciens des deux pays comptent bien conforter leur pouvoir. Les travailleurs et les classes populaires des deux pays en feront les frais.

MAYOTTE

Les agents d'EDM à nouveau en grève face aux provocations de leur direction

La grève à Électricité de Mayotte, initiée par la CGT-Ma, a débuté le 3 juin 2025 pour imposer à la direction de cette entreprise le respect de ses engagements non tenus depuis les derniers conflits concernant l'application pleine et entière des dispositions du statut des Industries électriques et gazières, la priorité à l'embauche et à l'affectation des locaux sur les postes libérés à capacité professionnelle égale, l'attribution d'une prime Chido de 1000 euros et l'engagement de la direction à ne prendre aucune sanction contre les grévistes.

Au bout de deux mois de grève, la direction cédait finalement sur la prime Chido et concédait à tous les agents d'EDM un demi-niveau de rémunération (demi NR) soit une misère concernant leurs rémunérations.

Un protocole d'accord était sur

le point d'être signé quand la direction décida de prendre des mesures disciplinaires contre les grévistes accusés d'avoir mis en danger la sécurité des installations et des personnes, en fait de l'avoir obligé à opérer des coupures sur le réseau pour cause d'ouvriers et de techniciens en nombre insuffisant dans la centrale de production du fait de la grève !

Un scandale et un comble puisqu'une des principales revendications des grévistes portait justement sur son non respect réitéré des normes de sécurité lors des différentes interventions techniques. La direction d'EDM s'était en l'occurrence à nouveau illustrée dans ce domaine en ayant recours à des salariés du privé non habilités électriquement pour intervenir sur les installations à la place des grévistes.

La réponse des grévistes ne s'est pas fait attendre. Apprenant

que leur direction s'apprêtait à s'en prendre à certains d'entre eux, ils ont relancé leur grève illimitée !

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audios-LO www.lutte-ouvriere-audio.org